

Guide d'autodiagnostic du bocage



Document réalisé en 2023 par le Service TERRITOIRES

Chambre Agriculture de Saône-et-Loire - 59 rue du 19 mars 1962 – 71010 MACON - www.sl.chambagri.fr

SOMMAIRE

1. Préambule	2
2. Objectif du guide	2
3. Présentation du Val de Loire et de ses enjeux	2
4. Définition de la haie	10
5. Les services rendus par la haie	10
6. Comment utiliser le guide	11
7. Reconnaissances des essences	11
A. Structuration du tronc	11
B. Composition des feuilles	11
C. Clé de détermination à partir des feuilles	12
8. Les différents modes de gestion (élagage, émondage, recépage)	13
A. L'élagage	13
B. L'émondage	13
C. Le recépage	13
D. Les arbres têtards	13
E. Les différents outils d'entretien	14
F. Impact de l'orientation de la haie sur la parcelle	14
9. Sommaire des fiches essence	15
10. Grille d'auto-diagnostic des haies	56
A. Méthode d'inventaire	56
B. Identifiez les plantes de vos haies	56
C. Interprétez les résultats du diagnostic	58
D. Identifiez les propriétés de votre haie	58
A. FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE	60
B. VALORISATION ECONOMIQUE	63
C. MODE DE GESTION DE LA HAIE	65
Lexique :	67

1. Préambule

Ce guide, à destination des exploitations agricoles du site Natura 2000 Val de Loire bocager, a été élaboré par la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier et la Chambre d'Agriculture de l'Allier, structures co-animateuses du site.

Il a pour but d'identifier sur le terrain un certain nombre de **plantes indicatrices des modes de gestion de la haie** et présentes sur le Val de Loire. Il vient en complément d'une grille d'autodiagnostic (p57) des haies et permet ainsi aux éleveurs de reconnaître les espèces indicatrices leur permettant de dresser un diagnostic de leur haie.

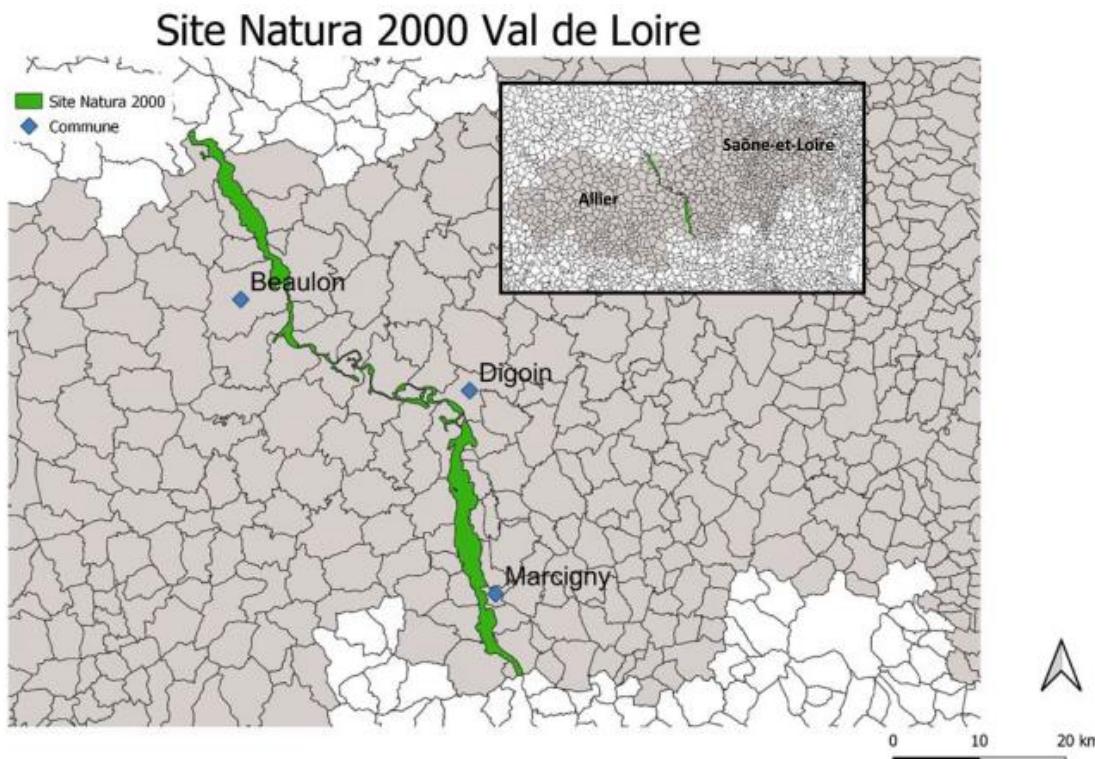
Le guide présente 41 espèces végétales et 11 espèces animales. Les espèces végétales présentes dans le guide correspondent aux espèces végétales présentes sur le site. De ce fait, quasiment toutes les espèces végétales présentes dans les haies du site sont présentes dans le guide. Pour les espèces animales, seules les espèces les plus emblématiques du site, et inféodées au bocage sont présentes dans le guide afin de ne pas le surcharger.

2. Objectif du guide

Ce guide a pour objectif de permettre le diagnostic de l'état des haies du Val de Loire à partir de la prise en considération des plantes indicatrices des modes de gestion de la haie. Il permet de facilement identifier les espèces grâce à des descriptions simples et de nombreuses photos. Il vise également à sensibiliser les éleveurs à la prise en compte de la biodiversité de leurs haies (tant au niveau des espèces végétales qu'au niveau des espèces animales que la haie contient). Cela passe par l'identification des évolutions des modes de gestion des haies permettant d'avoir une haie dans un état plus favorable à la biodiversité. Ce guide permet aussi une approche économique des haies et propose un mode de gestion adapté.

Il est accompagné d'une grille d'autodiagnostic disponible en fin d'ouvrage qui permettra aux agriculteurs de déterminer l'état de leurs haies via l'identification des espèces végétales

3. Présentation du Val de Loire et de ses enjeux



Ce guide s'applique sur les bocages présents sur le site Natura 2000 : Val de Loire bocager se situant à la fois dans la région Bourgogne-Franche-Comté, sur le département de la Saône-et-Loire ainsi que dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sur le département de l'Allier.

Le réseau Natura 2000 correspond à un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, dont l'objectif est de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne. Ce réseau concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. Il est composé de sites désignés par chacun des États membres en application des directives européennes dites « oiseaux » et « habitats » de 1979 et 1992 selon des critères spécifiques de rareté et d'intérêt écologique. Ces directives prévoient la désignation des sites en Zones de Protection Spéciale (ZPS) pour la préservation des oiseaux et en Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour les milieux et espèces (hors oiseaux). Le site s'étend sur environ 82 kilomètres le long de la Loire et couvre une surface d'environ 20 000 hectares.

L'objectif de Natura 2000 est de **maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable**.

Une multitude de milieux naturels sont à l'origine d'une grande diversité d'espèces. Au fil de ses méandres, la Loire offre des milieux naturels changeants, dont 11 jugés d'intérêt européen. Ces milieux sont appelés habitats naturels. Ils peuvent être classés en 4 catégories, qui se succèdent au fil des méandres :

- Eaux courantes et grèves (avec plages de sable et de galets) ;
- Prairies et Pelouses ;
- Boires (bras morts) et végétation humide ;
- Forêts alluviales.

Ces habitats naturels accueillent une faune et une flore très riches parmi lesquelles sont recensées de **nombreuses espèces d'intérêt communautaire dont 4 espèces de coléoptères** (Grand Capricorne, Lucane cerf-volant...) et plus d'une cinquantaine d'espèces d'oiseaux (tel que le Balbuzard pêcheur, la Pie grièche écorcheur, ...).

Alouette lulu (*Lullula arborea*)



Taille :

10 à 23 centimètres (moyenne 15 centimètres).

Envergure :

30 centimètres.

Poids :

26 à 35 grammes.

Description physique :

Plumage strié, brun.

Régime alimentaire :

Mixte : insecte, graine et araignée.

Nombres de couvées :

2 à 3 couvées par an (printemps et été).

Statut de protection :

Liste rouge des oiseaux nicheurs (France métropolitaine) : Vulnérable.

Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

Mario Villemure, CC-BY-SA-4.0



Rodney Campbell,
CC-BY-SA-2.0



Terry Ross, CC-BY-SA-2.0

Taille :

50 à 66 centimètres.

Envergure :

127 centimètres à 174 centimètres (150 à 160cm en moyenne).

Poids :

1,2 à 2 kilogrammes.

Description physique :

Tête et ventre blanc, dos, ailes et contours des yeux brun foncé, bec court et crochu, possède des serres.

Régime alimentaire :

Piscivore.

Nombres de couvées :

1 couvée par an, avril, mai.

Milieux de vie :

Niche dans les grands arbres (nid formé de branchage sur des promontoires haut), et pêche dans le fleuve Loire.

Statut de protection :

Liste rouge des oiseaux nicheurs (France métropolitaine) : Vulnérable.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)



Emeline Cadé CEN Alier

Taille :

16 à 17 centimètres.

Envergure :

26 à 27 centimètres.

Poids :

20 à 35 grammes.

Description physique :**Régime alimentaire :**

Graines, insectes, araignées, limaces, vers de terre et des invertébrés.

Nombres de couvées :

2 à 3 couvées par an.

Milieux de vie :**Statut de protection :**

Liste rouge des oiseaux (France métropolitaine) : Vulnérable.

Chouette chevêche (*Athene noctua*)



Pobpob11, CC-BY-SA-4.0



Arturo Nikolai, CC-BY-SA-2.0

Taille :

23 à 26 centimètres.

Envergure :

45 à 58 centimètres.

Poids :

150 à 200 grammes.

Description physique :

Silhouette ronde et trapue, tête aplatie, yeux jaunes et sourcils blancs et froncés, poitrail grisâtre avec rayures brunes.

Régime alimentaire :

Insectes, petits mammifères, jeunes passereaux, lézards, batraciens et chauves-souris.

Nombres de couvées :

1 couvée en avril ou mai et parfois une deuxième en juin.

Milieux de vie :

Espace dégagé pour chasser et cavités pour la nidification.

Statut de protection :

Liste rouge des oiseaux (France métropolitaine) : Vulnérable.

Grand Capricorne (*Cerambyx Cerdo*)



Romain Deschamps CEN Allier



Romain Deschamps CEN Allier

Taille :

25 à 62 millimétrés.

Taille de la larve :

Larve de 6,5 à 9 centimètres.

Description physique :

Larve blanche, adulte brun à noir et de couleur rougeâtre à l'arrière, grandes antennes pour les sujets mâles.

Régime alimentaire :

Xyloophage (consomme du bois vivant) au stade larvaire, les adultes se nourrissent de sève ou de fruits mûrs.

Pontes :

ponte en été, les femelles pondent majoritairement dans les blessures d'arbres vieux, malades (voir morts).

Milieux de vie :

Vieux feuillus notamment des chênes, frêne, hêtre, charmes.

Statut de protection :

Liste rouge mondiale des espèces menacées : Vulnérable.

Huppe Fasciée (*Upupa Epops*)



M.POMMAREL



Tomás Figura, CC-BY-SA-4.0

Taille :

26 à 33 centimètres.

Envergure :

42 à 46 centimètres.

Poids :

55 à 80 grammes.

Description physique :

Huppe érectile composée d'une crête noire à l'extrémité, bec effilé.

Régime alimentaire :

Larves d'insectes ou vers blancs.

Nombres de couvées :

1 à 2 par an.

Milieux de vie :

Cherche sa nourriture dans des sols nus ou enherbés, nidification dans les cavités des arbres.

Statut de protection :

Liste rouge régionale ex-Auvergne vulnérable.

Lucane cerf-volant (*Lucanus cerus*) :



Mariafremlin, CC-BY-SA-4.0



Romain Deschamps CEN Allier

Taille :

3 à 9 centimètres (femelle plus petite que le mâle).

Taille de la larve :

Jusqu'à 8 à 10 centimètres.

Description physique :

Larve blanche, adulte brun noir brillant, mandibules pouvant atteindre 1/3 de sa longueur pour le mâle.

Régime alimentaire :

Xyloophage (consomme du bois mort).

Pontes :

1 ponte unique dans une souche de bois mort, le mâle meurt après l'accouplement, la femelle après la ponte

Milieux de vie :

Arbre mort car ponte près des racines de feuillu en décomposition.

Statut de protection :

Liste rouge coléoptère saproxylique auvergne Rhône Alpe : Vulnérable.

Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)



Marion Girard CEN Allier



R. Legrand

Taille :
3,6 à 4,5 centimètres.

Envergure :
19,2 à 25,4 centimètres.

Poids :
4 à 9 grammes.

Description physique :
Pelage brun-gris clair.

Régime alimentaire :
Insectivore.

Nombres de portées :
1 portée par an.

Milieux de vie :
Chasse dans les lisières de forêt et haie, se reproduit dans les combles et greniers.

Statut de protection :
Espèce protégée en France.

Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*)

Juan Emilio, CC-BY-SA-2.0



Taille :
17 à 19 centimètres.

Envergure :
26 à 28 centimètres.

Poids :
33 à 45 grammes.

Description physique :
Noire et blanche avec une tache rousse qui part du cou jusqu'à la tête avec un bandeau noir autour des yeux, bec crochu.

Régime alimentaire :
Insectes, parfois des petits vertébrés, micromammifères, lézards.

Nombres de couvées :
1 ponte au printemps (mai à juin).

Milieux de vie :

Chasse en prairies, à l'affût dans les arbres champêtres également utilisés pour la construction du nid, empale ses proies surnuméraires sur des épineux (lardoirs)

Statut de protection :
Liste rouge des oiseaux (France métropolitaine) : Vulnérable.

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)



René Dumoulin

Taille :
16 à 18 centimètres.

Envergure :
24 à 27 centimètres.

Poids :
23 à 40 grammes

Description physique :
Dessous blanc rosé, tête et cou gris clair, dos brunâtre, bec fort et crochu, masque noir autours des yeux.

Régime alimentaire :
Petits vertébrés (jeunes campagnols, lézards, jeunes amphibiens), insectes.

Nombres de couvées :
1 ponte par an.

Milieux de vie :
Besoin de végétation buissonnante pour la nidification et pour empaler ces proies (« lardoirs »), chasse depuis un perchoir.

Statut de protection :
Liste rouge des oiseaux (France métropolitaine) : Vulnérable.

Pie-grièche grise



Shantanu Kuveskar, CC-BY-SA-4.0

Taille :
22 à 26 centimètres.

Envergure :
30 à 34 centimètres.

Poids :
54 à 55 grammes.

Description physique :
La partie supérieure de la queue est de couleur gris-cendre clair, bandeau noir autours des yeux.

Régime alimentaire :
Insectes, petits mammifères

Nombres de couvées :
1 couvée par an.

Milieux de vie :
Besoin d'arbustes pour la nidification, de perchoir pour chasser, d'épineux pour empaler ces proies,

Statut de protection :
Liste rouge des oiseaux (France métropolitaine) : Vulnérable.

Tableau 1 : Milieux de vie des espèces faunistiques emblématique des haies du site Natura 2000 du Val de Loire

	Arbres à cavité	Arbres champêtres et grands arbres	Arbres morts	Épineux et arbustes	Formation de végétaux secs, tiges, et feuilles de graminées	Haies	Vieux arbres
Alouette lulu					✓		
Balbuzard pêcheur		✓					
Bruant jaune				✓		✓	
Chouette chevêche	✓		✓				✓
Grand capricorne		✓					✓
Huppe fasciées	✓		✓				✓
Lucane cerf-volant		✓	✓				✓
Petit rhinolophe	✓		✓			✓	✓
Pie-grièche à tête rousse		✓		✓		✓	
Pie-grièche écorcheur		✓		✓		✓	
Pie-grièche grise		✓		✓		✓	

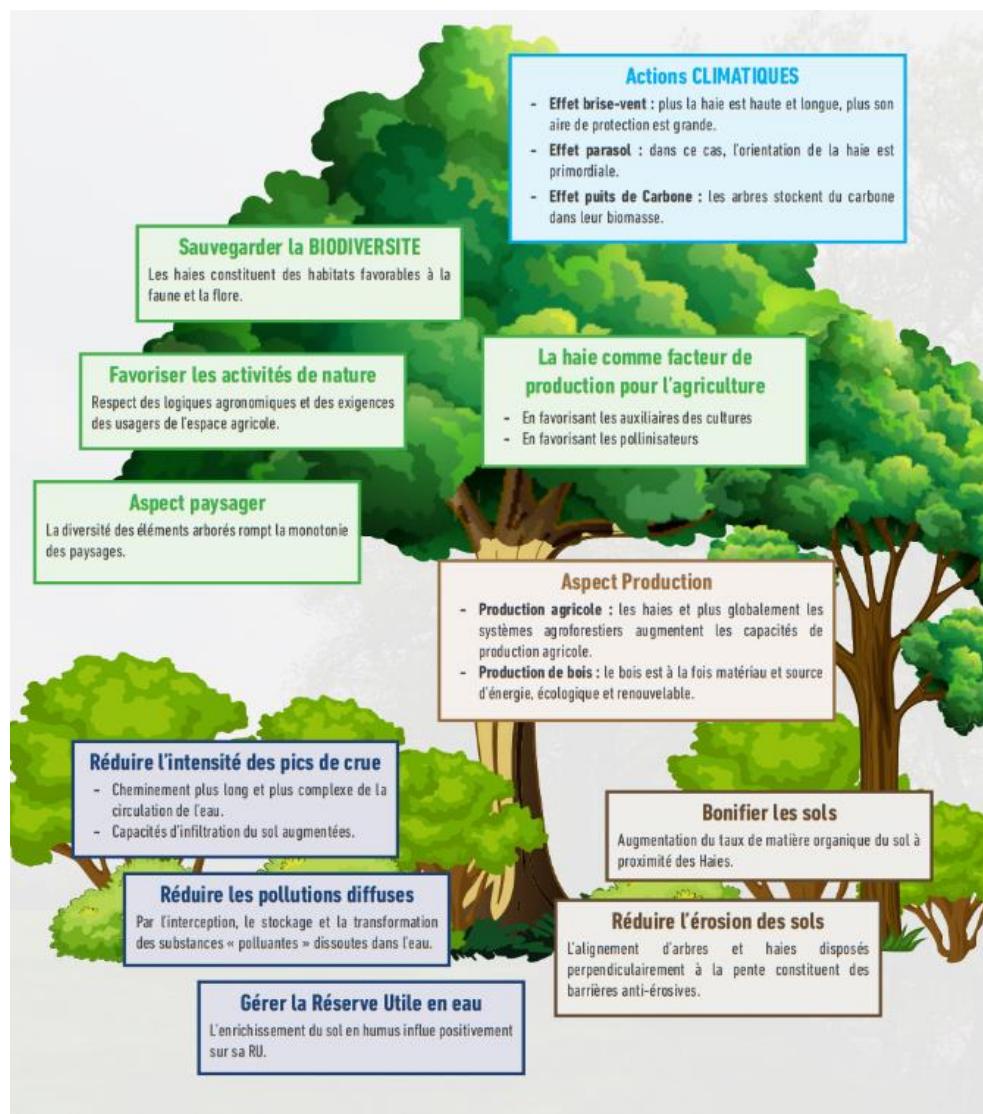
4. Définition de la haie

La haie est un alignement d'arbres, et d'arbustes servant généralement à délimiter une parcelle. Elle se compose de trois strates : la strate arborée composée d'arbres de hauts jets, les strates arbustives composées d'arbustes et de buissons et la litière. Sans entretien de la haie les arbres prennent le dessus privant les arbustes et buissons de lumière. A terme, la strate arbustive disparaît sans entretien. A l'inverse un broyage excessif entraîne la disparition de la strate arborée.

Différents types de haies existent :

- La haie basse : haie taillée au carré à faible hauteur
- La haie basse ponctuée d'arbres : haie basse taillée au carré, ponctuée d'arbres moyens ou de grands arbustes
- La haie multi strate : haie composée de 3 strates : buissonnante, arbustive (arbuste et buisson) et arborée (arbres)
- L'alignement d'arbres : arbres de haut jet alignés de façon discontinue
- La ripisylve : végétation bordant les milieux aquatiques

5. Les services rendus par la haie



REFERENCE: FICHE INTERET HAIE BOCAGER - PROGRAMME BOCAGE AGENCIE,
RMC (AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE)

6. Comment utiliser le guide

Le présent guide permet d'identifier les espèces végétales indicatrices d'un mode de gestion de la haie. Cette démarche nécessite un échantillon le plus complet possible des différentes plantes, en bon état sanitaire, à un stade de développement adéquat (généralement printemps ou été lorsque les feuilles sont présentes).

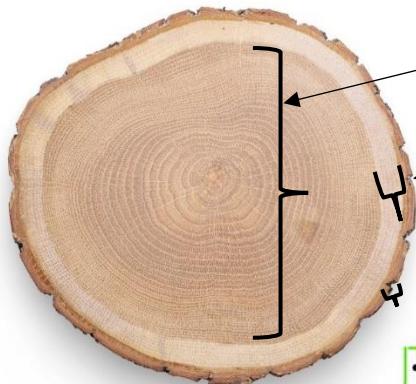
La vérification s'opère en deux étapes :

- Étape 1 : Comparer la plante aux différentes planches de photos (page 18 à 46).
- Pour faciliter la reconnaissance et éviter les confusions entre les espèces, des clés de détermination sont également disponibles (page 12).
- Étape 2 : Vérifier l'identification par les différents caractères de la plante (fruit, fleur, écorce, feuille...) décrits dans chaque fiche. Cette analyse suppose de prendre un minimum de temps pour s'assurer de la bonne identification botanique, mais cette reconnaissance est facilitée par des photos zoomées ainsi qu'un glossaire se trouvant à la fin du guide.
- En plus des caractères purement botaniques, d'autres informations sont fournies dans la fiche dans le but de garantir au maximum l'identification. Ainsi, la description plus globale de la plante, l'indication des risques de confusions avec d'autres espèces, du type de milieux dans lesquels elle pousse ont été indiqués.

Les espèces ont été classées par catégorie (arbre, arbuste, liane) pour faciliter la reconnaissance.

7. Reconnaissances des essences

A. Structuration du tronc

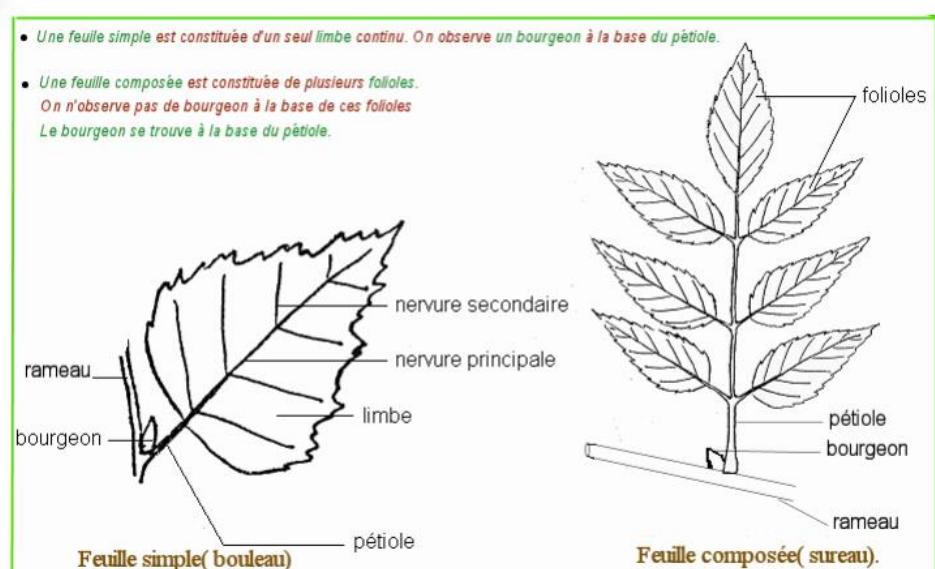


Bois de cœur = duramen = bois mort
Structure rigide de l'arbre, pas de sève

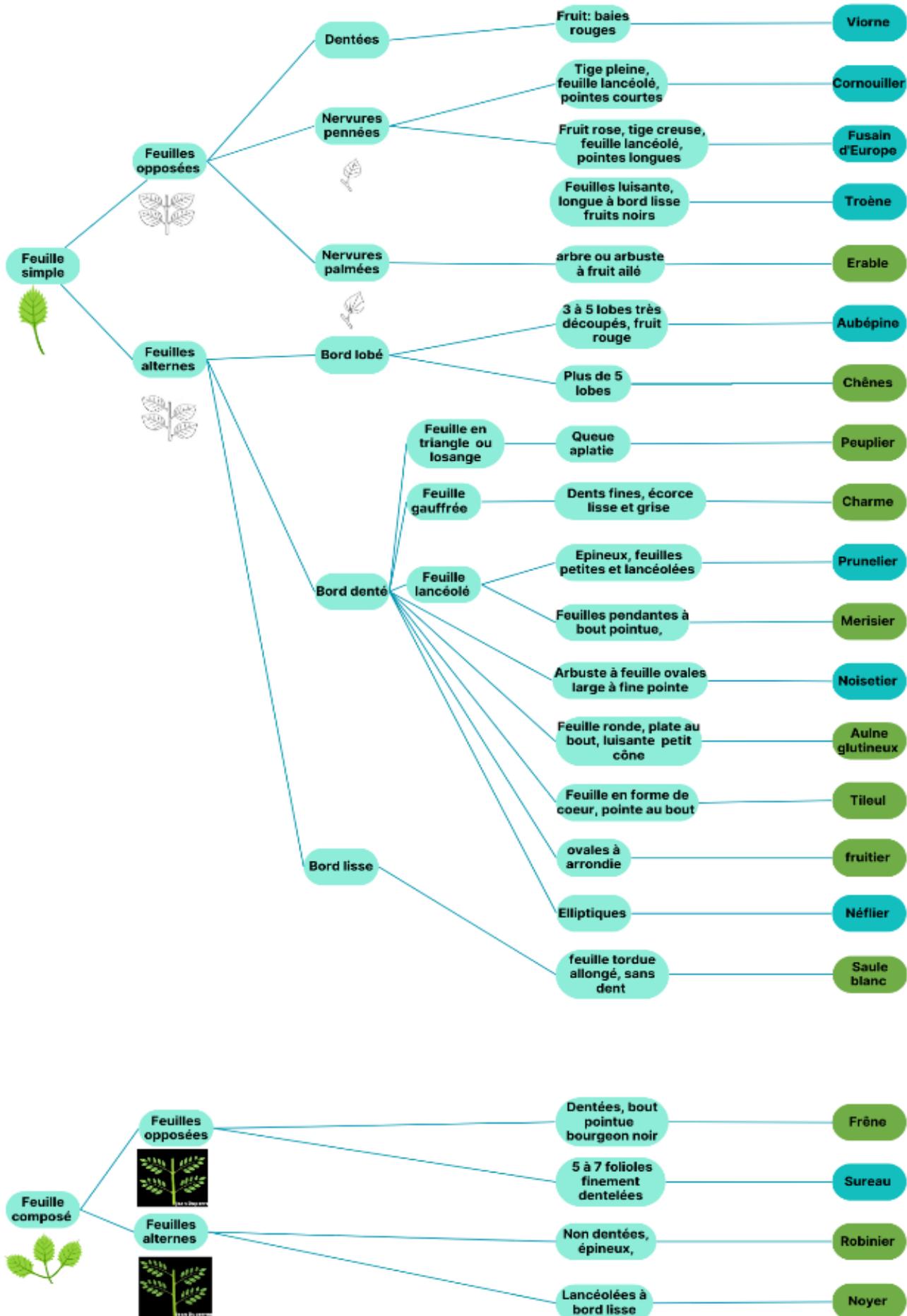
Aubier = bois tendre
Structure rigide de l'arbre, un peu de sève

Écorce = tissu vivant = lieu de fabrication des vaisseaux chaque année, zone de passage privilégié de la sève, zone de croissance et de cicatrisation

B. Composition des feuilles



C. Clé de détermination à partir des feuilles



8. Les différents modes de gestion (élagage, émondage, recépage)

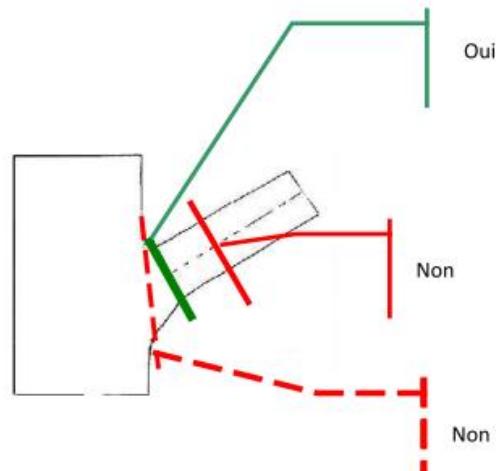
Il est nécessaire d'entretenir les arbres pour que la haie soit en bon état. Ainsi, sans entretien les arbres grandissent et s'élargissent, privant de lumière les arbustes qui finissent par dépérir. Avec le temps, la haie se dégarnit à la base...

Pour éviter cela, quelles sont les techniques d'entretien de la haie. Trois techniques existent : l'élagage, l'émondage et le recépage. Il existe aussi la gestion en arbre têtard qui est une technique particulière.

A. L'élagage

Cette technique consiste à couper les branches basses de l'arbre pour obtenir un tronc sans nœud et défaut. Cette technique n'est à utiliser que sur des arbres jeunes ayant un diamètre inférieur à 25 cm et sur des branches de 2 centimètres de diamètre maximum. De plus, cette taille ne doit être faite que sur 1/3 maximum de la hauteur de l'arbre.

Attention : La coupe doit se situer au ras du bourrelet cicatriciel mais sans le toucher. Si la branche est trop grosse, il peut être nécessaire de la couper en deux fois pour éviter l'arrachement de l'écorce : une première coupe loin du tronc pour réduire le poids de la branche et une autre coupe pour couper au ras du bourrelet cicatriciel.



B. L'émondage

Cette technique consiste à couper les grosses branches basses de l'arbre (5 à 20 centimètres de diamètre). Elle n'est à utiliser que sur de gros arbres (diamètre supérieur à 30 centimètres).

Attention : comme pour l'élagage, la coupe doit se situer à ras du bourrelet cicatriciel sans le couper. De la même manière, les grosses branches doivent être coupées en deux fois pour éviter un arrachement de l'écorce ou alors il est nécessaire de donner avant un coup de tronçonneuse sous la branche.

De plus, il ne faut pas couper les branches du houppier.

C. Le recépage

Cette technique consiste à couper à plat sur la haie entière ou sur la cépée, le plus bas possible. Sur une haie entière, il est possible de couper des arbres plantés si par la suite ils sont traités en taillis. Sur cépée si l'essence est une essence de lumière, il est nécessaire de couper le plus bas possible la cépée entière, afin que la souche soit en pleine lumière. Pour les essences d'ombres, il faut couper brin par brin dans la cépée le plus bas possible en ne blessant pas les autres tiges.

Attention : Le recépage complet d'une haie a pour objectif de densifier la haie par augmentation du nombre de brins par souche.

D. Les arbres têtards

Cette technique particulière consiste à couper toutes les branches à la base du houppier en haut du tronc. Cela permet aux branches de rejeter. Cette opération s'apparente à un recépage sur le tronc et non sur la souche.

Ces techniques permettent une bonne gestion des haies. Cependant, il est aussi nécessaire de couper les branches mortes des arbres.

E. Les différents outils d'entretien

Différents outils permettent de réaliser ces modes de gestion : épareuse aussi appelé broyeur, élagueuse, lamier à scie et grappin coupeur.

L'épareuse est un outil permettant de couper des branches petites (repousse de l'année). Il ne convient que pour les haies basses ou le débroussaillage.

L'élagueuse est l'outil permettant de couper des branches de petit diamètre sur le tronc d'un arbre.

Le lamier à scies permet une taille latérale et convient pour les haies arbustives et hautes. Contrairement à l'épareuse la fréquence de passage n'est que tous les 4 à 8 ans et sur des branches de diamètre plus important.

Le grappin coupeur permet de récolter des arbres de gros diamètre de manière relativement simple et sans danger.

Attention : Le grappin coupeur abime la souche en entraînant un décollement de l'écorce et des branches éclatées. Cela entraîne une repousse hétérogène avec des nécroses sur la souche. **Il est donc nécessaire après le passage d'un grappin coupeur de reprendre la coupe avec une tronçonneuse.**

F. Impact de l'orientation de la haie sur la parcelle

L'orientation de la haie peut soit être est-ouest, soit nord-sud.

Orientation nord-sud : l'ombre de la haie sera répartie de chaque côté de la haie au fil de la journée. Il y a peu d'impact sur les cultures.

Orientation ouest-est : l'ombre de la haie est toujours du même côté sur la parcelle (au nord). Il y a un impact de la haie et de son ombre sur la culture. En revanche, en zone de prairie cette orientation permet de créer une zone d'ombre pour les animaux.

9. Sommaire des fiches essence

Aulne Glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>)	18
Charme Commun (<i>Carpinus betulus</i>)	19
Chêne Pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	20
Chêne Pubescent (<i>Quercus pubescens</i>)	21
Chêne Sessile (<i>Quercus petraea</i>)	21
Érable Champêtre (<i>Carpinus betulus</i>)	22
Érable Plane (<i>Acer platanoides</i>)	23
Érable plane (<i>Acer platanoides</i>)	23
Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>)	24
Chalarose (<i>hymenoscyphus fraxineus</i>) : maladie du frêne	25
Poirier sauvage/ Pommier sauvage	26
(<i>Pyrus pyraster</i> ou <i>malus sylvestris</i>)	26
Merisier (<i>Prunus Avium</i>)	27
Noyer commun (<i>Juglans regia</i>)	28
Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i>)	29
Orme lisse (<i>Ulmus laevis</i>)	30
Graphiose (<i>Ophiostoma novo-ulmi</i>) : maladie de l'orme	30
Peuplier noir (<i>Populus nigra</i>) :	31
Peuplier tremble (<i>Populus tremula</i>)	32
Bouleau (<i>Betula</i>)	32
Robinier (faux acacia) (<i>Robinia pseudoacacia</i>)	33
Tilleul à petite feuille (<i>Tilia cordata</i>)	34
Tilleul à grande feuille (<i>tilia platyphyllos</i>)	35
Saule blanc (<i>salix alba</i>)	36
Aubépine lisse et monogyne	37
(<i>Crataegus laevigata</i> et <i>monogyna</i>)	37
Cornouiller mâle (<i>Cornus mas</i>)	38
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	39
Fusain d'Europe (<i>euonymus europaeus</i>)	40
Néflier (<i>Mespilus germanica</i>)	41
Noisetier commun (<i>Corylus avellana</i>)	42
Prunelier (<i>Prunus spinosa</i>)	43
Saule marsault (<i>Salix caprea</i>)	44
Sureau à grappe (<i>Sambucus racemosa</i>)	45
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	46

Troène commun (<i>Carpinus betulus</i>)	47
Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>)	48
Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>)	49
Chèvrefeuille (<i>Lonicera</i>)	50
Clématite (<i>Clematis vitalba</i>)	51
Églantier (<i>Rosa canina</i>) :	52
Ronce (<i>Rubus</i>)	53
Vigne vierge	54
(<i>Parthenocissus quinquefolia</i>)	54
Houblon (<i>Humulus lupulus</i>)	55

Légende des symboles

MODE DE GESTION		VALORISATION ECONOMIQUE		INTERET	
Arbre de haut jet		Plaquette		Fruit	
Têtard		BFR		Mellifère	
Cépée		Bois de chauffage		Auxiliaire de culture	
Buisson		Piquet		Anti érosive	
Grand arbuste		Scierie		Brise vent	
Petit arbuste		Bois d'œuvre		Essence fourragère	
Liane					

AUTRES	
Maladie	
Toxique	

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)



Intérêt



Valorisation économique



Mode de gestion



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Port droit et houppier légèrement pyramidal.

Feuilles :

Simples, alternes, ovales, tronquées au sommet, face supérieure verte foncée, luisante et gluante, face intérieure mate avec touffe de poils à l'angle des nervures.

Fleurs :

Chatons, pendants, verts jaunes.

Fruits :

Strobiles, cônes verts virant au brun.

Écorce :

Écorce jeune lisse, verte ou grise devient brune noire et crevassée avec l'âge.

Hauteur :

Jusqu'à 30 mètres.

Autres :

Gestion : coupe au pied.

Écologie

Texture du sol :

Sols hydromorphes et alluviaux ; argileux humide et argileux sain ; tolère les sols pauvres et lourds.

pH du sol :

Sol moyennement acide, sol neutre.

Humidité du sol :

Sol frais avec assèchement possible l'été à sol inondé en permanence.

Profondeur du sol :

Sol profond, tolère les sols superficiels.

Sensibilité :

Non sensible à l'engorgement et à la compaction du sol.

Sécheresse :

Très sensible aux sécheresses ; non sensible aux fortes chaleurs.

Gelée :

Non sensible aux grands froids et gelées.

Autres :

Haie ripisylve, espèce pionnière.

Période de floraison

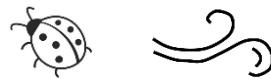
Février mars

Confusion possible avec d'autres espèces

Charme commun (*Carpinus betulus*)



Intérêt



Valorisation économique



Mode de gestion



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Houppier assez régulier et dense.

Feuilles :

Simples, alternes, ovales, bouts aigus, bords dentés.

Fleurs :

Chatons, pendants, jaunes verdâtres.

Fruits :

Akènes (fruit sec), samares, verts à marrons, possède une ailette, présent dans des grappes pendantes.

Écorce :

Écorce lisse, grise verdâtre à marron striée de lignes verticales.

Hauteur :

Peut atteindre 25 mètres.

Autre :

Supporte bien la taille annuelle.

Écologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres ; argileux sain (supporte les sols argileux humides).

ph du sol :

Sol moyennement acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol sec notamment l'été à sol assez humide avec assèchement possible l'été.

Profondeur du sol :

Sol profond, tolère les sols superficiels, racine oblique et profonde.

Sensibilité :

Sensible à l'engorgement du sol, peu sensible à la compaction du sol.

Sécheresses :

Peu sensible aux sécheresses du sol, sensible aux fortes chaleurs.

Gelée :

Non sensible aux grands froids, peu sensible aux gelées.

Période de floraison

Mars à mai

Confusion possible avec d'autres espèces

Ormes, Hêtres

Chêne pédonculé (*Quercus robur*)



Krzysztof Golik, CC-BY-SA-4.0



Аимана хикари



Ayotte, Gilles, CC-BY-SA-4.0

Intérêt



Valorisation économique



Mode de gestion



Description générale

Feuillage :

Caduque, marcescent.

Silhouette :

Houppier léger (feuillage réparti en amas denses entrecoupés d'éclaircis) et irrégulier en raison des grosses branches horizontales noueuses, cime en dôme ample.

Feuilles :

Simples, alternes, ovales, pétioles courts (moins de 10 mm) lisses et lobées (5 à 7 lobes).

Fleurs :

Chatons pendants, verts jaunes.

Fruits :

Glands individualisés au bout d'un long pédicule, couleur vert tant qu'ils sont immatures puis brun foncé à maturité.

Écorce :

Écorce jeune lisse et brillante, grise, devient sombre, épaisse et densément fissurée en plaques rectangulaires lorsque l'arbre vieillit.

Hauteur :

25 à 40 mètres

Écologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux, argileux humide, argileux sain.

ph du sol :

Sol moyennement acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol bien à moyennement drainé jusqu'à sol humide en permanence.

Profondeur du sol :

Sol profond, racine pivotante.

Sensibilité :

Peu sensible à l'engorgement du sol et non sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Sensible aux sécheresses du sol ; peu sensible aux fortes chaleurs.

Gelée :

Peu sensible aux grands froids, sensible aux gelées.

Période de floraison

Avril à juin

Confusion possible avec d'autres espèces

Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)



Dimitar Naydenov,
CC-BY-SA-4.0



Radio Tonreg, CC-BY-2.0



Stefan.lefnaer,
CC-BY-SA-3.0

Feuilles :

Simples, alternes, ovales, pétioles moyens, lobées, légèrement duveteuses sur la face interne, d'aspect argenté grisâtre depuis le sol

Autres différences :

Arbre plus petit (entre 15 et 25 mètres et espèces moins sensibles à la sécheresse du sol).

Chêne sessile (*Quercus petraea*)



Radio Tonreg, CC-BY-2.0



Saule, CC-BY-SA-3.0

Feuilles :

Simples, alternes, ovales, pétioles longs, lobées.

Autres différences :

Arbre plus petit (entre 15 et 20 mètres et espèce moins sensible à la sécheresse du sol).

Érable champêtre (*Carpinus betulus*)



Robert Flogaus-FaustCC-BY-4.0

Intérêt



Valorisation économique



Mode de gestion



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Arbre compact, houppier dense au port arrondi, avec des branches entremêlées.

Feuilles :

Simples, alternes, lancéolées, 3 à 5 lobes à bords très échancrés et arrondis, feuilles de petite taille.

Fleurs :

Jaunes et vertes en grappe, apparaissant avec les feuilles.

Fruits :

Akènes (fruit sec), avec une double samare, possède des ailes.

Écorce :

gris pâle, fissurée

Hauteur :

10 mètres.

Écologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux ; argileux sain.

ph du sol :

Sol acide, sol neutre, tolère les sols calcaires.

Humidité du sol :

Sol très sec en permanence à assez humide avec assèchement estival possible.

Profondeur du sol :

Tolère les sols superficiels.

Sensibilité :

Sensible à l'engorgement du sol, peu sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Peu sensible aux sécheresses du sol et aux fortes chaleurs.

Gelée :

Peu sensible aux gelées.

Période de floraison

Avril-mai

Confusion possible avec d'autres espèces

Autres espèces d'érables

Érable plane (*Acer platanoides*)



Feuilles :

Simples, alternes, 5 à 7 lobes pointus, feuilles de taille moyenne.

Autres différences :

Fleurs apparaissant avant les feuilles, hauteur jusqu'à 20 mètres.

Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)



Feuilles :

Simples, alternes, 5 lobes dentés, feuilles de grande taille.

Autres différences :

Espèce plus grande (entre 25 et 40 mètres), les fleurs apparaissant après les feuilles. Les fruits sont toxiques pour les chevaux

Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)



Intérêt



Valorisation économique



Mode de gestion



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Arbre élancé, houppier léger en forme de voûte aérée.

Feuilles :

Composées, ovales, bouts aigus pouvant atteindre 10 cm.

Fleurs :

Panicules composées de petites boules rouges-violacées, pourpres foncées ou brunes rougeâtres devenant jaunes verdâtres à complète éclosion, sans pétales avec deux étamines.

Fruits :

Akène (fruit sec), samarre, vert à marron, possède une aile.

Écorce :

Écorce jeune lisse, grise, en vieillissant des taches blanches apparaissent et l'écorce devient plus sombre et se fissure peu à peu.

Hauteur :

30 à 40 mètres.

Écologie

Texture du sol :

Argileux sain (supporte les sols humides).

ph du sol :

Sol moyennement acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol bien à moyennement drainé à sol humide en permanence.

Profondeur du sol :

Sol profond, racine oblique et pivotante.

Sensibilité :

Non sensible à l'engorgement et à la compaction du sol.

Sécheresse :

Sensible aux sécheresses du sol.

Gelée :

Peu sensible aux grands froids et aux gelées (mais sensible aux gelées tardives).

Autres :

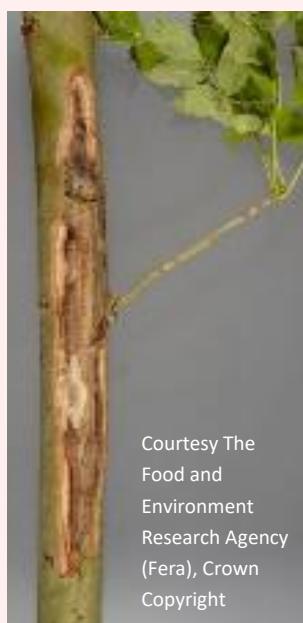
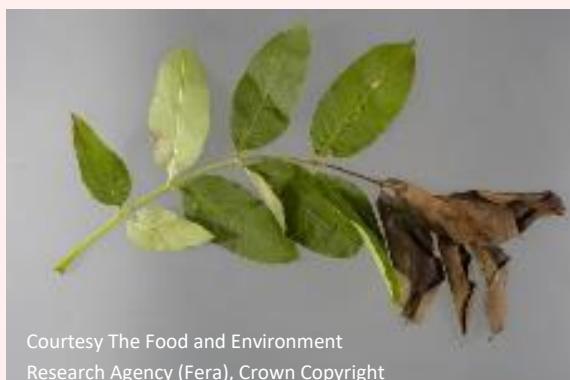
Besoin d'un sol bien alimenté en eau ou humidité atmosphérique élevée.

Période de floraison

Avril-mai

Confusion possible avec d'autres espèces

Chalarose (*Hymenoscyphus fraxineus*) : maladie du frêne



Type :
Champignon.

Attaque :
Feuilles, rameaux, collet (partie entre la tige et la racine).

Symptôme :
Flétrissement et nécrose du feuillage, mortalité des rameaux, nécrose sur l'écorce.

Conséquence :
Pour les jeunes tiges mortalité rapide
Pour les adultes dégradation lente.

Attention risque de chute des arbres morts.

Poirier sauvage/ Pommier sauvage (*Pyrus pyraster* ou *Malus sylvestris*)



Stefan.lefnaer,
CC-BY-SA-4.0



Stefan.lefnaer,
CC-BY-SA-4.0



Hans Hillewaert,
CC-BY-SA-3.0



Kenraiz,
CC-BY-SA-3.0



Dimitar Naydenov,
CC-BY-SA-4.0



Hectonichus,
CC-BY-SA-3.0



T.Kebert,
CC-BY-SA-4.0

Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Houppier dense arrondie ou pyramidale (lorsqu'il est jeune), rameaux se terminant par une épine.

Feuilles :

Simples, alternes, ovales à arrondies, à bout arrondie ou pointue, dentelées.

Fleurs :

Blanches ou roses groupées en corymbes, 5 pétales arrondies et étamines jaunes ou rouges.

Fruits :

Comestible : petite poire brune-verte, bien ronde ou pomme jaune verte, parfois rouge.

Écorce :

Écorce brun foncé à jaunâtre se crevasse longitudinalement avec l'âge.

Hauteur :

5 à 20 mètres.

Ecologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres ; sol argileux, sol sableux, sol caillouteux, argileux sain.

pH du sol :

Sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Frais, sol sec notamment l'été à sol assez humide avec assèchement possible l'été.

Profondeur du sol :

Sol profond.

Sensibilité :

Peut être sensible à l'engorgement et à la compaction du sol.

Sécheresse :

Peu sensible aux sécheresses du sol, aux fortes chaleurs.

Gelée :

Peu sensible aux grands froids et aux gelées (sensible aux gelées tardives)

Autres :

Ensoleillé.

Période de floraison

Avril à juin

Confusion possible avec d'autres espèces

Merisier (*Prunus avium*)



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Tronc droit et robuste, houppier léger.

Feuilles :
Simples, alternes, lancéolées, bouts pointus, dentées et pendantes.

Fleurs :
Fleurs blanches, en bouquet, pétales, étamines jaunes sortants.

Fruits :
Rouges (cerises sauvages), comestibles.

Écorce :
Écorce lisse quand le sujet est jeune, grise acajou, piquetée de lenticelles nettes. En vieillissant l'écorce devient plus épaisse, noirâtre et fissurée, toujours parcourue de stries horizontales.

Hauteur :
15 à 25 mètres.

Écologie

Texture du sol :
Sols bruns neutres, sol hydromorphes et alluviaux ; argileux sain ; dominant limoneux.

pH du sol :
Sol moyennement acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Frais et humide ; sol sec notamment l'été à sol assez humide avec assèchement possible l'été.

Profondeur du sol :
Sol profond, racine oblique.

Sensibilité :
Très sensible à l'engorgement et à la compaction du sol.

Sécheresse :
Sensible aux sécheresses et aux fortes chaleurs.

Gelée :
Non sensible aux grands froids et peu sensible aux gelées.

Période de floraison

Mars à mai

Confusion possible avec d'autres espèces

Noyer commun (*Juglans regia*)



Pancrat, CC-BY-SA-4.0



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Tronc court et droit, très ramifié, grandes branches fortes, tordues, étalées ; houppier dense, large et arrondi.

Feuilles :

Composées, lancéolés à bord lisse.

Fleur :

Chatons pendants verts jaunâtres.

Fruits :

Fruits à coque (noix), comestibles.

Écorce :

Écorce lisse et grise pour les jeunes s'écaillant au fil des années.

Hauteur :

15 à 25 mètres.

Écologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres ; argileux sain.

pH du sol :

Sol peu acide de préférence, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol bien à moyennement drainé à sol assez humide avec assèchement possible l'été.

Profondeur du sol :

Sol profond, racine pivotante.

Sensibilité :

Très sensible à l'engorgement et à la compaction du sol.

Sécheresse :

Peu sensible aux sécheresses, sensible aux fortes chaleurs.

Gelée :

Non sensible aux grands froids, peu sensible aux gelées.

Autres :

Ensoleillé.

Période de floraison

Avril-mai

Confusion possible avec d'autres espèces

Orme champêtre (*Ulmus minor*)



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Port droit, houppier léger et arrondi en dôme.

Feuilles :
Alternes, forme ovale ou arrondie, forme asymétrique côté pétiole, limbes arrondis et dentés, non pédonculés.

Fleurs :
Vertes, sans pétale, étamines rouge pourpre.

Fruits :
Akènes (fruit sec) rond, samares, possèdent une sorte d'aile arrondie et échancrée.

Écorce :
Écorce lisse et grise pour les jeunes et profondément fissurée en plaques, brune noire.

Hauteur :
Jusqu'à 35 mètres.

Écologie

Texture du sol :
Limono ou limono argileux.

pH du sol :
Sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Sol sec notamment l'été à sol humide en permanence.

Profondeur du sol :
Sol profond, racine pivotante.

Sensibilité :
Peu sensible à l'engorgement et à la compaction du sol.

Sécheresse :
Peu sensible aux sécheresses et fortes chaleurs.

Gelée :
Peu sensible aux grands froids et aux gelées.

Période de floraison

Mars-avril.

Confusion possible avec d'autres espèces

Charme.

Orme lisse (*Ulmus laevis*)



AnRo0002



Dimitar Naydenov, CC-BY-SA-4.0

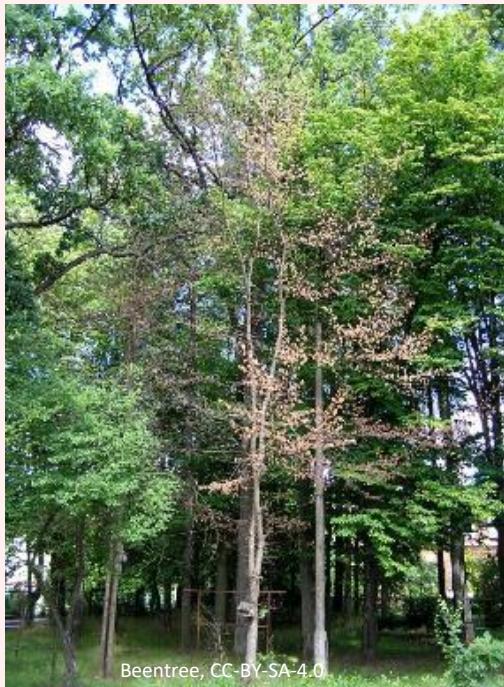
Feuilles :

Alternes, forme ovale ou arrondie, forme asymétrique coté pétiole, limbes arrondies et dentées, pédonculées.

Autres différences :

Racines sur les côtés lui permettant de mieux s'implanter dans le sol et de survivre aux battements de l'eau et aux inondations.

Graphiose (*Ophiostoma novo-ulmi*) : maladie de l'orme



Beentree, CC-BY-SA-4.0

Type :

Champignon.

Attaque :

Troncs, branches.

Symptôme :

Flétrissement du feuillage, mortalité de branches puis de l'arbre.

Conséquence :

Mycélium envahit le système vasculaire, arrêtant l'alimentation en eau des parties supérieures de l'arbre puis le flétrissement des feuilles et le dessèchement des branches.

Peuplier noir (*Populus nigra*) :



SABER CIA Guillermo César Ruiz, CC-BY-SA-4.0



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Port élancé avec des branches longues noueuses et sinueuses, houppier dense et ample.

Feuilles :

Simples, alternes, triangulaires (forme d'as de pique), dentées, feuilles plus sombres que le peuplier blanc.

Fleurs :

Chatons pendant rougeâtres ou verts.

Fruits :

Capsules, ovoïdes à sphériques.

Écorce :

Écorce rugueuse et profondément fissurée longitudinalement, écorce brune-grisâtre plutôt sombre, pour certaines une couleur presque noire.

Hauteur :

25 à 35 mètres.

Écologie

Texture du sol :

Sols hydromorphes et alluviaux (banc de sable humide).

pH du sol :

Sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol bien à moyennement drainé et sol assez humide avec assèchement possible l'été jusqu'à sol inondé en permanence.

Profondeur du sol :

Tolère les sols superficiels, racine superficielle.

Sensibilité :

Peu sensible à l'engorgement du sol, sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Sensible aux sécheresses.

Gelée :

Peu sensible aux gelées.

Autres :

Haies ripisylves, essence héliophile, espèce pionnière, drageonnant.

Période de floraison

Mars-avril.

Confusion possible avec d'autres espèces

Autres espèces de peuplier.

Peuplier tremble (*Populus tremula*)



Willow, CC-BY-SA-4.0

Feuilles :

Simples, alternes, arrondies et crénelées, vertes au revers pâles, pétioles longs plats, les feuilles s'agitent aux moindres coups de vent ce qui provoque un bruissement.

Autres différences :

Plus petit de 18 à 22 mètres, sensible au vent (casse), déroulage.

Bouleau (*Betula pendula*)



Bibliothèque de l'Université Laval, CC-BY-SA-4.0



Feuilles :

Alternes, triangulaires, effilées au sommet.

Autre différence :

Écorce brune sur les jeunes arbres, elle devient blanche avec l'âge et se détache en bande fine, sensible au vent (casse).

Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*)



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Houppier léger, tronc irrégulier, cime arrondie avec l'âge, port en parasol.

Feuilles :

Composées, folioles ovales et impairs, vert vif.

Fleurs :

Blanches, groupées en grosses grappes pendantes.

Fruits :

Gousses vertes aplatis, puis brunes groupées.

Écorce :

Brun gris lisse chez les jeunes, devient épaisse et crevassée verticalement.

Hauteur :

15 à 25 mètres.

Ecologie

Texture du sol :

Léger, argileux sain peut convenir

pH du sol :

Sol acide, sol neutre, sol calcaire

Humidité du sol :

Sol sec notamment l'été à sol assez humide avec assèchement possible l'été

Profondeur du sol :

Enracinement superficiel, racine oblique

Sensibilité :

Sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Peu sensible aux sécheresses du sol.

Gelée :

Sensible au gel.

Autres :

Épineux jusqu'à 15 à 25 ans puis les perd quand il arrive à maturité.

Période de floraison

Mai-juin

Confusion possible avec d'autres espèces

Tilleul à petite feuille (*Tilia cordata*)



Dmitri Makeev, CC-BY-SA-4.0



Description générale	Écologie
<p>Feuillage : Caduque.</p> <p>Silhouette : Houppier dense et étalé, tronc droit, épais et court, bout des branches retombantes, cime large en coupole.</p> <p>Feuille : Feuilles alternes, petites, en forme de cœur oblong avec une pointe au bout, vert foncé, le revers est gris-bleuté et denté irrégulièrement, sous le revers touffes de poils roux.</p> <p>Fleur : fleur verte, pétales blanc jaunâtre, inflorescence de 3 à 16 fleurs, grappe pendante, blanc-crème.</p> <p>Fruit : Akène mince et sphérique.</p> <p>Écorce : Écorce lisse brun-vert lorsqu'il est jeune, se fonçant et se crevassant avec l'âge.</p> <p>Hauteur : 15 à 20 mètres (peut atteindre 30 m).</p>	<p>Texture du sol : Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux ; argileux sain (argileux humide peut convenir) ; limoneux.</p> <p>pH du sol : Sol acide, sol neutre, sol peu calcaire de préférence.</p> <p>Humidité du sol : Sol très sec en permanence à sol assez humide avec assèchement possible l'été.</p> <p>Profondeur du sol : Sols profonds ; enracinement oblique et profond.</p> <p>Sensibilité : Non sensible à la compaction du sol, sensible à l'engorgement du sol.</p> <p>Sécheresse : Peu sensible aux sécheresses du sol et aux fortes chaleurs.</p> <p>Gelée : Peu sensible aux gelées et aux grands froids, essence fourragère.</p>
Période de floraison	Confusion possible avec d'autres espèces
Juin-juillet.	Autres espèces de tilleul.

Tilleul à grande feuille (*Tilia platyphyllos*)



Dmitry Makeev,
CC-BY-SA-4.0



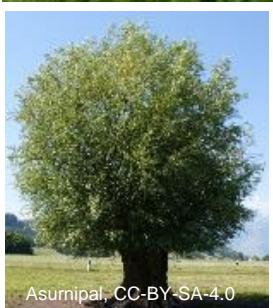
Feuille :

Feuilles alternes, petites, en forme de cœur oblong, vert foncé ; le revers est velu, généralement plus grande que celle du tilleul à petite feuille, sous le revers touffes de poils blancs.

Autre différence :

Écorce brune sur les jeunes arbres, elle devient blanche avec l'âge et se détache en bande fine.

Saule blanc (*Salix alba*)



Asumpal, CC-BY-SA-4.0

Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Tronc court et droit, branche dressée, houppier léger et arrondi.

Feuilles :

Simples, alternes, lancéolées, dentées et effilées, argentées.

Fleurs :

Chatons, dressés, verts, jaunes.

Fruits :

Capsules déhiscentes.

Écorce :

Jeunes rameaux d'un vert ou gris vert très pâle.

Hauteur :

Jusqu'à 25 mètres.

Autres :

Espèce pionnière.

Ecologie

Texture du sol :

Sols hydromorphes et alluviaux ; argileux humide et argileux sain ; limono-argileux.

ph du sol :

Peu acide de préférence, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol frais avec asséchement possible l'été à sol inondé en permanence.

Profondeur du sol :

Tolère les sols superficiels, racine superficielle.

Sensibilité :

Peu sensible à l'engorgement du sol, sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Très sensible aux sécheresses du sol.

Gelée :

Sensible aux gels au stade juvénile.

Autres :

Haies ripisylves.

Période de floraison

Avril-mai.

Confusion possible avec d'autres espèces

Autres espèces de saules.

Aubépine lisse et monogyne (*Crataegus laevigata* et *monogyna*)



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale
Feuillage : Caduque.
Silhouette : Tronc court, branche ramifiée, houppier léger et arrondi.
Feuilles : Simples, alternes, ovales, petites avec des lobes et dentées au sommet.
Fleurs : Fleurs blanches ou roses selon les espèces en petit bouquet, 5 pétales, étamines sortantes.
Fruit : Baie, ovoïdes, rouge.
Écorce : Fissurée en plaques gris pâle.
Hauteur : 4 à 10 mètres.
Autres : Supporte bien la taille.

Écologie
Texture du sol : Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux ; sol argileux humide, argileux sain pas trop sableux.
pH du sol : Sol acide, sol neutre, sol calcaire.
Humidité du sol : Sol très sec en permanence à sol humide en permanence.
Profondeur du sol : Sol profond, tolère les sols superficiels, racine pivotante.
Sensibilité : Sensible à la compaction du sol.
Sécheresse : Non sensible à la sécheresse.
Gelée : Non sensible aux grands froids et aux gelées.
Autres : Épineux pour certaines espèces.

Période de floraison
Mai-Juin.

Confusion possible avec d'autres espèces
Autres espèces de saules.

Cornouiller mâle (*Cornus mas*)



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Houppier léger.

Feuilles :
Simples, opposées et ovales à longues pointes, nervurées et décussées (face inférieure : poil dirigé dans le même sens).

Fleurs :
Jaunes, bouquets ronds, corymbes, étamines jaunes.

Fruits :
Baies ovales vertes et rouges à maturité, comestibles.

Écorce :
Écorce lisse mais devient écailleuse avec l'âge, jeunes rameaux légèrement quadrangulaires et rectilignes.

Hauteur :
1 à 8 mètres.

Autres :
Supporte bien la taille.

Écologie

Texture du sol :
Argileux sain ; marne, argiles, limon, sable.

pH du sol :
Sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Sol très sec en permanence à sol assez humide avec assèchement possible l'été.

Profondeur du sol :
Tolère les sols superficiels, racine superficielle.

Sensibilité :
Sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :
Peu sensible à la sécheresse du sol.

Gelée :
Peu sensible aux gelées.

Autres :
Ensoleillé à mi ombre.

Période de floraison

Février à avril.

Confusion possible avec d'autres espèces

Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Buissonnante, houppier léger.

Feuilles :
Simples, opposées, ovales à lancéolées, pointes courtes.

Fleur :
Blancs crème, bouquets, pétales, étamines sortantes.

Fruits :
Baies rouges-bordeaux à bleutées.

Écorce :
Écorce brune verdâtre à grise verdâtre du côté se trouvant à l'ombre et rouge striée de gris du côté exposé au soleil, jeune tige rouge.

Hauteur :
5 à 6 mètres.

Autres :
Supporte bien la taille.

Écologie

Texture du sol :
Sols hydromorphes et alluviaux sols bruns neutres ; argileux humide, argileux sain ; sols argileux, marne, argiles, lion, sable, argile.

ph du sol :
Sol acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Sol sec notamment l'été à sol humide en permanence, frais peut convenir sur sol séchant.

Profondeur du sol :
Tolère les sols superficiels, racine superficielle.

Sensibilité :
Peu sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :
Non sensible aux sécheresses du sol.

Gelée :
Non sensible aux gelées.

Autres :
Drageonnant.

Période de floraison

Mai à juillet.

Confusion possible avec d'autres espèces

Fusain d'europe (*Euonymus europaeus*)



Leonhard Lenz, CC-BY-SA-4.0



R. A. Nonenmacher, CC-BY-SA 4.0

Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Tige dressée, houppier léger.

Feuilles :
Simples, opposées, lancéolées, courtement pétiolées, bouts pointus.

Fleurs :
Blanches voir verdâtres, régulières regroupées en 3 à 9 fleurs, 4 pétales, petites 1 cm.

Fruits :
4 loges roses s'ouvrant en automne laissant apparaître les graines entourées d'une pulpe orange vif (les arilles) ; persistant une partie de l'hiver.

Écorce :
Tige carrée, écorce verte.

Hauteur :
1 à 4 mètres.

Autres :
Supporte bien la taille.

Écologie

Texture du sol :
Sols neutres bruns, sols hydromorphes et alluviaux ; argileux sain (supporte argileux humides) ; argilo-sablonneux, limono-sableux.

pH du sol :
Sol moyennement acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Sol sec notamment l'été à sol humide en permanence.

Profondeur du sol :
Tolère les sols superficiels, racine superficielle.

Sensibilité :
Sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :
Sensible aux sécheresses.

Gelée :
Non sensible aux gelées.

Autres :
Ensoleillé et mi ombre, drageonnant, chenille l'hyponomeute.

Période de floraison

Avril-Mai.

Confusion possible avec d'autres espèces

Néflier (*Mespilus germanica*)



Intérêt



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Tronc et rameaux tortueux, houppier dense.

Feuilles :
Simples, alternes, elliptiques, un peu aiguë au sommet irrégulièrement dentelées (vert pâle).

Fleurs :
Blanches, cinq pétales entourant un bouquet d'étamines jaunes.

Fruits :
(petites poires ou toupies aplatis), sphériques brunes, comestibles.

Écorce :
Écorce écailleuse, grise brune se fissure en plaque avec l'âge.

Hauteur :
2 à 4 mètres.

Écologie

Texture du sol :
Sols hydromorphes et alluviaux, sol siliceux, sol pas trop argileux (supporte argileux humide).

pH du sol :
Sol acide, sol neutre, sol peu calcaire de préférence.

Humidité du sol :
Drainés, sol sec notamment l'été à sol frais avec assèchement possible l'été.

Profondeur du sol :
Tolère les sols superficiels, racine superficielle.

Sensibilité :
Sensible à la compaction du sol et à l'engorgement.

Sécheresse :
Peu sensible à la sécheresse du sol.

Gelée :
Peu sensible aux gelées.

Période de floraison

Confusion possible avec d'autres espèces

Noisetier commun (*Corylus avellana*)



Agnès Monkelbaan,
CC-BY-SA-4.0



Intérêt



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :

Buissonnante, branches dressées, houppier dense.

Feuilles :
Simples, alternes, elliptiques à ovales-larges, sommets en pointe.

Fleurs :
Chatons jaunes verdâtres pendants.

Fruits :
Fruits à coque, comestibles.

Écorce :
Écorce lisse, brune cuivrée et marquée de fines rugosité.

Hauteur :
5 à 10 mètres.

Autres :
Supporte bien la taille.

Écologie

Texture du sol :
Sols bruns neutres ; argileux sain (supporte argileux humide) ; argilo-siliceux, limoneuse.

pH du sol :
Sol acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Sol sec notamment l'été à sol humide en permanence.

Profondeur du sol :
Sol profond, tolère les sols superficiels.

Sensibilité :
Sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :
Sensible aux sécheresses du sol, plante gourmande en eau.

Gelée :
Non sensible au gel.

Autres :
Sensibles à la sécheresse et à la compaction du sol, drageonnant.

Période de floraison

Février à mars.

Confusion possible avec d'autres espèces

Prunelier (*Prunus spinosa*)



Intérêt



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Buissonnante, houppier léger.

Feuilles :

Simples, alternes, ovales légèrement dentelées, bout pointu.

Fleurs :

Blanches, 5 pétales arrondies aux nombreuses étamines sortantes blanches et oranges.

Écorce :

Écorce grise noire.

Fruits :

Prunes rondes violettes comestibles.

Hauteur :

4 à 6 mètres.

Autres :

Supporte bien la taille.

Écologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux ; argileux humide, argileux sain ; sol argileux, sol calcaire, sol sableux, sol caillouteux.

pH du sol :

Sol acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol sec notamment l'été à sol humide en permanence.

Profondeur du sol :

Sol superficiel, racine superficielle.

Sensibilité :

Peu sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Peu sensible aux sécheresses.

Gelée :

Peu sensible aux grands froids et aux gelées.

Autres :

Drageonnant, épineux.

Période de floraison

Mars-avril.

Confusion possible avec d'autres espèces

Saule marsault (*Salix caprea*)



Willow, CC-BY-SA-3.0



Hladac, CC-BY-SA-4.0



Colsu, CC-BY-SA-4.0

Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Branches dressées, houppier léger et en dôme.

Feuilles :
Simples, alternes, lancéolées à ovales, extrémité pointues, bords ondulés, tomenteuses.

Fleurs :
Chatons dressés ovoïdes à oblong recouvert de poil blanc qui donne des petites fleurs jaune poussin.

Fruits :
Petites capsules velues et allongées.

Écorce :
Écorce grise verte devenant noirâtre et crevassée avec l'âge.

Hauteur :
6 à 15 mètres.

Écologie

Texture du sol :
Sols hydromorphes et alluviaux ; argileux sain (argileux humide peut convenir).

pH du sol :
Sol moyennement acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Sol bien à moyennement drainé et sol assez humide avec assèchement possible l'été et sol humide en permanence.

Profondeur du sol :
Sol superficiel, racine superficielle.

Sensibilité :
Peu sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :
Sensible à la sécheresse.

Gelée :
Peu sensible aux gelées.

Autres :
Ensoleillé, haie ripisylve, espèce pionnière, un des premiers à débourrer au printemps.

Période de floraison

Février à avril.

Confusion possible avec d'autres espèces

Sureau à grappe (*Sambucus racemosa*)



Speifensender



Robert Flogaus-Faust,
CC-BY-4.0



Intérêt :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Buissonnante plus ou moins étalée, houppier dense.

Feuilles :
Composées 5 à 7 folioles pourpres au verts foncés découpées, finement dentelées couleur vert foncé.

Fleurs :
Blanches en panicules pyramidales.

Fruits :
Baies rouges en grappe.

Écorce :
Épaisse irrégulière avec des lenticelles verruqueuses donnant des craquelures vers la base, grise ou rougeâtre, bois creux.

Hauteur :
2 à 4 mètres.

Écologie

Texture du sol :
Argileux sain (supporte argileux humide) ; sol argileux, sol sableux.

pH du sol :
Sol acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Frais, drainé, humide.

Profondeur du sol :
Sol assez profond, tolère les sols superficiels, racine pivotante.

Sensibilité :

Sécheresse :
Peu sensible aux sécheresses du sol, aux fortes chaleurs.

Gelée :
Peu sensible aux grands froids et aux gels.

Autres :
Soleil, mi ombre.

Période de floraison

Avril-Mai.

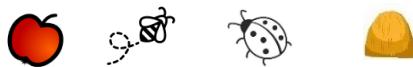
Confusion possible avec d'autres espèces

Sureau Noir (*Sambucus nigra*)



Agnieszka Kwiecień, Nova,
CC-BY-SA-3.0

Intérêt :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Buissonnante, houppier léger.

Feuilles :
Composées, imparipennées, ovales, comportant 5 ou 7 folioles dentées velues sur les nervures.

Fleurs :
Blanches ou roses, 5 pétales, étamines jaunes sortant.

Fruits :
Baies noires en grappe.

Écorce :
Fissurée, verte grise, bois creux et tendre.

Hauteur :
5 à 8 mètres.

Écologie

Texture du sol :
Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux ; argileux sain (supporte argileux humide) ; sol argileux.

ph du sol :
Sol moyennement acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Sol bien à moyenément drainé jusqu'à sol humide en permanence.

Profondeur du sol :
Tolère les sols superficiels, racine superficielle.

Sensibilité :
Sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :
Sensible à la sécheresse.

Gelée :
Non sensible au gel.

Autres :
Ensoleillé à mi ombre.

Période de floraison

Mai à Juillet.

Confusion possible avec d'autres espèces

Troène commun (*Carpinus betulus*)



Pancrat, CC-BY-SA-3.0



MurielBendel, CC-BY-SA-4.0

Intérêt



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Semi-persistant à persistant pour certaines espèces.

Silhouette :

Buissonnante très ramifiée, houppier léger et arrondi.

Feuilles :

Simples, opposés, ovales, à bout pointus, bord lisse.

Fleurs :

Blancs crème en grappe avec 4 pétales, ovales concaves avec les étamines incluses.

Fruits :

Baies noires bleutées.

Écorce :

Écorce jeune marquée de lenticelle blanchâtre ; écorce ancienne unie et brune-cendrée.

Hauteur :

2 à 5 mètres.

Écologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux ; argileux sain ; tous types de sols.

pH du sol :

Sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol sec notamment l'été à sol frais avec assèchement possible l'été.

Profondeur du sol :

Tolère les sols superficiels, racine oblique et superficielle.

Sensibilité :

Sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Peu sensible à la sécheresse du sol.

Gelée :

Peu sensible au gel et à la sécheresse du sol.

Période de floraison

Juin-Juillet

Confusion possible avec d'autres espèces

Viorne lantane (*Viburnum lantana*)



Intérêt



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Buissonnante, branches dressées, rameaux flexibles, houppier léger et arrondi à la cime.

Feuilles :

Simples, opposées, ovales à cordiformes, dentées, verts grisés face inférieure recouverte de poil.

Fleurs :

Blanches (corymbes) à 5 pétales, longues étamines jaunes à marrons.

Fruits :

Baies ovoïdes vertes puis rouges vifs et noirs en murissant.

Écorce :

Écorce lisse brune claire se fissurant avec l'âge et devenant grisâtre.

Hauteur :

4 à 5 mètres.

Écologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux ; argileux sain.

pH du sol :

Sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :

Sol très sec en permanence à sol humide avec assèchement possible l'été.

Substratum :

Sols calcaires.

Profondeur du sol :

Sol profond, tolère les sols superficiels, racine oblique.

Sensibilité :

Sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Peu sensible à la sécheresse.

Gelée :

Peu sensible aux grands froids et aux gels.

Autres :

Ensoleillé.

Période de floraison

Avril-Mai

Confusion possible avec d'autres espèces

Viorne obier (*Viburnum opulus*)



Intérêt :



Valorisation économique :



Mode de gestion :



Description générale

Feuillage :

Caduque.

Silhouette :

Buissonnante et arrondie, rameaux anguleux, houppier dense.

Feuilles :

Simples, trilobées, pétioles munis de 2 petites glandes verdâtres et dentées, 3 à 5 lobes, (blanchâtre et duveteuse sous le dessous).

Fleurs :

Blanches en ombelle, corymbes, 5 pétales.

Fruits :

Petites baies rouges.

Écorce :

Écorce grise cendrée, souvent de petites verrues horizontales.

Hauteur :

1 à 4 mètres.

Écologie

Texture du sol :

Sols bruns neutres, sols hydromorphes et alluviaux ; argileux-humide et argileux sain ; argileux et argilo-siliceux ; sol argileux, sol sableux, sol caillouteux.

pH du sol :

Sol acide, sol neutre, tolère les sols calcaires.

Humidité du sol :

Sol bien à moyennement drainé à sol humide en permanence.

Profondeur du sol :

Sol profond, racine oblique.

Sensibilité :

Peu sensible à la compaction du sol.

Sécheresse :

Peu sensible à la sécheresse.

Gelée :

Peu sensible aux grands froids et aux gels.

Autres :

Drageonnant.

Période de floraison

Avril à Juin.

Confusion possible avec d'autres espèces

Chèvrefeuille (*Lonicera*)



HermannSchachner



Dinkum



Stephen James McWilliam
CC-BY-4.0



Description générale
Feuillage : Caduque, persistant ou semi persistant.
Silhouette : Plante grimpante.
Feuilles : Feuilles ovales arrondies, opposés.
Fleurs : Jaunes à l'extérieur et gorge rougeâtre, mais aussi selon les variétés les fleurs peuvent être blanches, jaunes, orange ou rose, corolles longues et profondes.
Fruits : Baie rouge ou bleue noir à maturité.
Écorce : Jeunes rameaux couverts de poils.
Hauteur : 2 à 4 mètres parfois jusqu'à 10 mètres de haut.

Écologie
Texture du sol : Sols meubles, terrain siliceux, tous types de sols.
pH du sol : Sol acide, sol neutre, sol calcaire.
Humidité du sol : Frais, drainé.
Profondeur du sol : Superficiel.
Sensibilité :
Sécheresse : Peu sensible à la sécheresse.
Gelée : Peu sensible aux gelées et grands froids.
Autres : Ensoleillée.

Période de floraison
Mai à septembre (ou mars à décembre pour certaines variétés).

Confusion possible avec d'autres espèces

Clématite (*Clematis vitalba*)



Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Plante grimpante.

Feuilles :
Feuilles composées, cinq folioles, ovales, opposées, composées pennées de 3 à 7 folioles ovales, en coeurs à la base, bord entier ou dentée.

Fleurs :
Floraisons blanches verdâtres, 4 pétales surmontés d'une touffe d'étamines, fleurs sans pétales.

Fruits :
Akènes prolongés d'une longue arrête plumeuse souple et argentée, formant une boule soyeuse et duveteuse.

Écorce :
Ecorce jeune grise et lisse, devient gris jaunâtre en vieillissant et se détache en lanière longitudinale, rameaux gris vert.

Hauteur :
Peut atteindre 20 mètres de long, généralement 4 mètres.

Écologie

Texture du sol :
Sol caillouteux, argileux et limoneux.

pH du sol :
Sol faiblement acide, sol neutre, sol calcaire.

Humidité du sol :
Frais et humide.

Profondeur du sol :
Superficiel, profond.

Sensibilité :

Sécheresse :
Sensible à la sécheresse.

Gelée :
Supporte le gel et le froid.

Autres :
Ensoleillé.

Période de floraison

Mai à août.

Confusion possible avec d'autres espèces

Églantier (*Rosa canina*) :



Kritzolina, CC-BY-SA-4.0



Andrea Moro, CC-BY-SA-4.0

Description générale	Écologie
Feuillage : Caduque. Silhouette : Tiges dressées, arquées et munies d'aiguillons recourbés, houppier léger. Feuilles : Composées, alternes, 5 à 7 folioles dentées. Fleurs : Blanches à rosées, corolles simples, 5 pétales, étamines jaunes. Fruits : Baies, formes ellipsoïdes à maturité, comestibles. Écorce : Écorce crevassée et grise. Hauteur : Moins de 3 mètres.	Texture du sol : Sols neutres bruns, sols hydromorphes et alluviaux ; tout type de sol. pH du sol : Sol acide, sol neutre, sol calcaire. Humidité du sol : Sol sec notamment l'été à sol frais avec assèchement possible l'été. Profondeur du sol : Tolère les sols superficiels, racine superficielle. Sensibilité : Non sensible à la compaction du sol. Sécheresse : Non sensible aux sécheresses. Gelée : Non sensible aux gelées. Autres : Ensoleillé, épineux.
Période de floraison	Confusion possible avec d'autres espèces
Mai à juillet.	

Ronce (*rubus*)



Péter Nagy, CC-BY-2.0

Description générale

Feuillage :

Semi persistant.

Silhouette :

Buissonnante.

Feuilles :

Alternes, composées, 3 à 5 folioles, dentées, couvertes d'épines.

Fleurs :

Blanches à rosé, 5 pétales.

Fruits :

Petites murs, drupéoles agglomérées de 1 centimètre en moyenne, noires à maturité, vert puis rouge puis noir violacé, comestible.

Écorce :

Rameaux jeunes verts deviennent marron avec l'âge.

Hauteur :

2 à 5 mètres.

Écologie

Texture du sol :

Sol tolérant.

pH du sol :

Faiblement acide à acide, neutre, calcaire.

Humidité du sol :

Normal, drainé.

Profondeur du sol :

Sensibilité :

Sécheresse :
Peu sensible.

Gelée :

Non sensible aux gelées et aux froids.

Autres :

plante de lumière, épineux, drageonnant.

Période de floraison

Mars-Avril

Confusion possible avec d'autres espèces

Vigne vierge (*Parthenocissus quinquefolia*)



P.TO 19104, CC-BY-SA-3.0



Manfred Heyde, CC-BY-SA-3.0



Lazaregagnidze, CC-BY-SA-4.0

Description générale

Feuillage :

Caduque

Silhouette :

Plantes grimpantes

Feuilles :

Divisés en trois lobes, feuilles composées, cinq folioles

Fleurs :

Blanche et vertes petites discrètes regroupées en inflorescence

Fruits :

Baies noires

Écorce :

Tige verte et rouge

Hauteur :

10 à 15 mètres

Écologie

Texture du sol :

Sol argileux, sableux, caillouteux.

pH du sol :

Sol acide, neutre et calcaire.

Humidité du sol :

Humide à normal, sol drainé.

Profondeur du sol :

Assez profond.

Sensibilité :

Sécheresse :
peu sensible à la sécheresse.

Gelée :

Supporte le gel.

Autres :

Période de floraison

Juin à août.

Confusion possible avec d'autres espèces

Houblon (*Humulus lupulus*)



Pmau, CC-BY-SA-4.0



Wilhelm Zimmerling PAR,
CC-BY-SA-4.0



Rasbak, CC-BY-SA-3.0

Description générale

Feuillage :
Caduque.

Silhouette :
Plante grimpante.

Feuilles :
Opposées, lobées 3 à 5 lobes.

Fleurs :
5 pétales jaunes et 5 étamines pour les mâles et fleurs regroupées en court épi tombant pour les fleurs femelles.

Fruits :
Chaton conique vert clair, akène.

Écorce :
Tige cannelée à section hexagonales, creuses.

Hauteur :
De 6 mètres à 10 mètres de haut.

Écologie

Texture du sol :
Peut-être argileux.

pH du sol :
Sol calcaire, sol neutre et sol acide.

Humidité du sol :
Sol frais et humide.

Profondeur du sol :
Profond, racine pivotante.

Sensibilité :

Sécheresse :
sensible à la sécheresse.

Gelée :
Non sensible aux gelées et aux grands froids.

Autres :

Période de floraison

Juin à septembre.

Confusion possible avec d'autres espèces

10. Grille d'auto-diagnostic des haies

Cette grille a pour objectif de vous permettre de réaliser un autodiagnostic de vos haies en identifiant la structure de votre haie : les essences, le positionnement de la haie dans votre parcelle, la productivité de votre bois et l'écologie. La période optimale pour effectuer ce diagnostic est la période mai juin à aout lorsque les feuilles sont bien formées.

A. Méthode d'inventaire

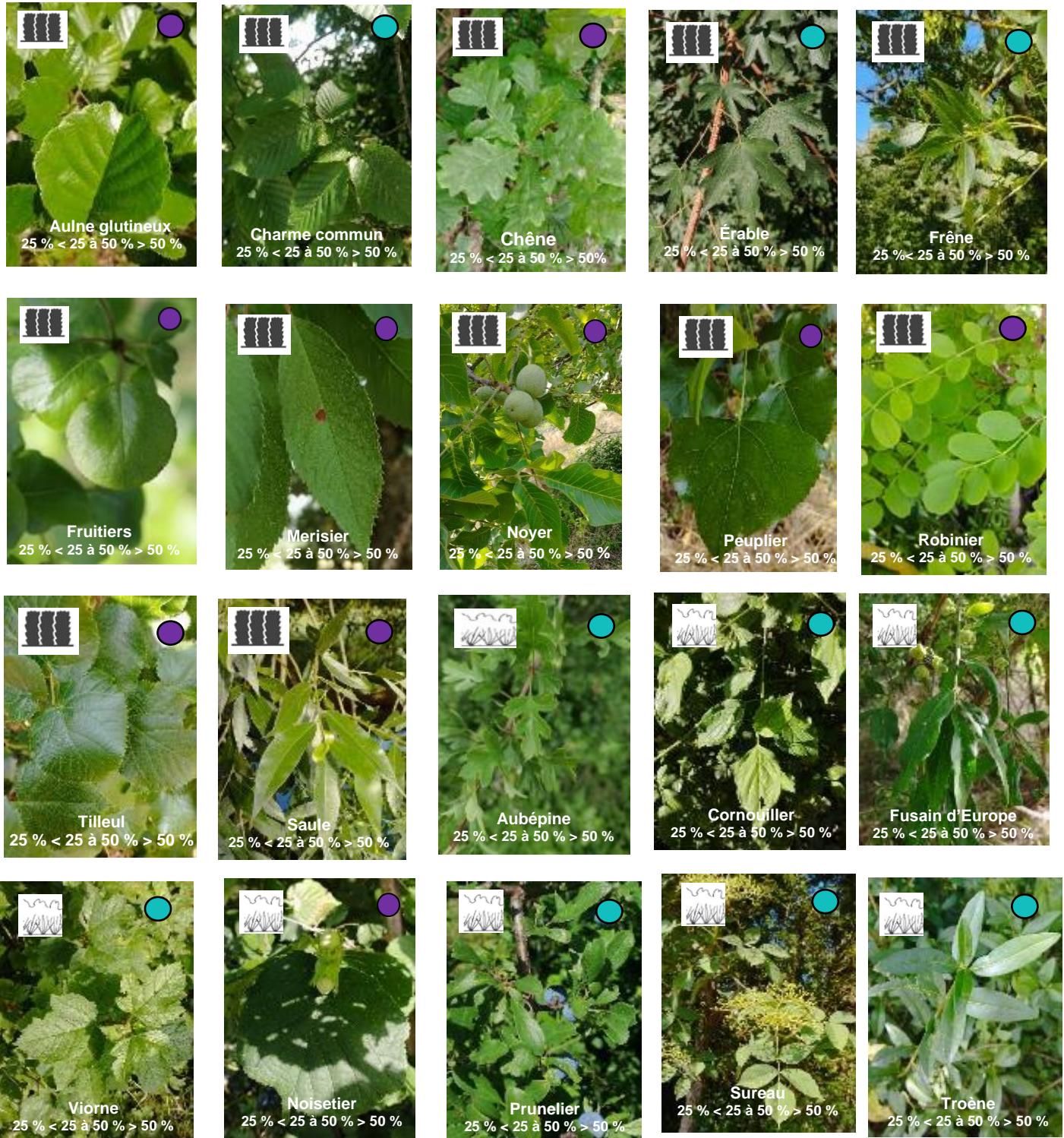
L'inventaire sera réalisé à partir de l'observation des plantes de la haie. Pour chaque haie que vous souhaitez diagnostiquer, marcher sur un linéaire de 100 mètres environ (représentatif de la haie) pour répertorier toutes les espèces floristiques de votre haie.

B. Identifiez les plantes de vos haies

Un guide détaillé présente chacune des espèces, pour vous permettre de déterminer celles qui composent votre haie. Une clé de détermination à partir des feuilles est également disponible.

La première étape consiste à cocher le pourcentage de chaque espèce présente dans votre haie.

Plante des haies



Légende :



Gestion basse de la haie

 Supporte bien la taille annuelle



Gestion haute de la haie

 Supporte peu la taille annuelle

C. Interprétez les résultats du diagnostic

Indiquez le nombre total d'espèces observées ?

D'après le guide et le code couleur rattaché aux espèces, quelles sont les principales informations pouvant être déduites quant au mode de gestion de votre haie ?

D. Identifiez les propriétés de votre haie

Pour réaliser l'autodiagnostic de votre haie :

- Répondez aux questions pour chacune des trois propriétés de la haie (propriétés écologique, économiques, mode de gestion)
 - Attribuez la note à chacun des critères lors de la visite de la haie.
 - Regardez quelles lettres ressortent le plus.
 - Interprétez votre résultat à l'aide du tableau de synthèse ci-dessous

Vous pouvez obtenir une interprétation complète de chacun des critères de notation à partir de la grille d'interprétation détaillée située sur la feuille A4 annexée à la grille d'autodiagnostic.

1. Propriété écologique (biodiversité) :

Tableau 1

				Note
Nombres d'espèces végétales différentes	10 ou plus A	5 à 10 B	5 ou moins C	
Répartition entre les espèces, aucune espèce ne doit être surreprésentée, bonne répartition entre arbre et arbuste	Bonne proportion A	Trop élevé B	Mauvaise répartition C	
Haie continue, sans interruption entre les différentes espèces végétales, et sans une haie dégarnie à la base	- de 5% de trouée A	5 à 10% de trouée B	+ de 10 % de trouée C	
Haie reliée à un autre milieu naturel par exemple un milieu boisé	Reliée à moins 2 milieux A	Reliée à 1 milieu B	Non reliée C	
Présence d'arbre mort	Oui A		Non C	
Présence d'arbre vieux présentant des cavités sur 100 mètres de linéaires	1 à 5 A	Plus de 5 B	Aucun C	
Présence d'arbre jeune sur 100 mètres de linéaires	1 à 7 A	Plus de 7 B	Aucun C	
Proportion entre strate arbustive et arboré	50/50 A	< 50 B	> 50 C	
Présence d'arbre têtard sur 100 mètres de linéaires	10 ou plus A	5 à 10 B	5 ou moins C	

■ Appréciation du critère propriétés écologique :

Majorité de A Bon équilibre écologique	Majorité de B Équilibre écologique moyen	Majorité de C Équilibre écologique à améliorer
---	---	---

⇒ Interprétation détaillée de l'ensemble des critères de la grille d'autodiagnostic des haies

A. FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE

Nombres d'espèces végétales	
A	La haie comporte de nombreuses espèces végétales qui fournissent abris, nourriture et sites de reproduction à de nombreuses espèces animales.
B	La haie présente une bonne diversité, mais elle est légèrement faible, ce qui ne permet pas d'assurer entièrement toutes les fonctions (abris, nourriture et site de reproduction).
C	Présence de peu d'espèces et de diversité. Elle peut être due au mode de gestion. Le regarnissage est une solution qui peut être envisagée. Cette faible diversité ne permettant pas de fournir abris, nourritures et sites reproductions aux espèces animales.
Répartition entre les espèces	
A	La haie présente une bonne diversité entre les espèces, permettant d'assurer pleinement toutes les fonctions essentielles de la haie.
B	La haie présente soit un manque de diversité végétale ou la dominance d'1 à 2 essences, ce qui ne permet pas d'assurer pleinement toutes les fonctions essentielles de la haie.
C	La haie présente une très mauvaise répartition avec la dominance d'1 ou 2 essences. Cela, ne permet pas d'assurer les fonctions essentielles de la haie. Le regarnissage ou la replantation peut être envisagée.
Haie continue	
A	La haie est continue, ce qui permet le déplacement de nombreuses espèces animales.
B	La haie présente des signes de discontinuité qui peuvent empêcher le déplacement de certaines espèces animales (chauves-souris par exemple).
C	La haie présente de grands signes de discontinuité, ce qui ne permet pas le déplacement des espèces animales.
Haie reliée à un autre milieu	
A	La haie permet de jouer un rôle de corridor écologique. La haie permet le lien entre deux milieux séparés (appelés réservoirs de biodiversité).

B	La haie ne joue pas un très bon rôle de corridor car elle n'est reliée qu'à un seul espace, cependant elle permet le prolongement de ce milieu pour certaines espèces.
C	La haie n'est reliée à aucun milieu, elle ne joue plus tout le rôle de corridor.
Présence d'arbre mort	
A	La présence d'arbres morts dans la haie offre des cavités qui sont des lieux de vie favorable pour la chouette chevêche et la huppe fasciée, mais également des insectes (lucane cerf-volant).
B	L'absence d'arbre mort diminue le nombre de cavités et les espèces utilisant celles-ci. Il peut être intéressant de laisser des arbres morts dans la haie si celui-ci ne présente pas de risque.
Présence d'arbres vieux	
A	La présence de vieux arbres dans la haie offre des cavités qui sont des lieux de vie favorables pour la chouette chevêche et la huppe fasciée.
B	La présence de vieux arbres est trop élevée, la haie est vieillissante. Cela ne va pas permettre aux jeunes arbres de s'implémenter correctement. Or, ces arbres accueillent d'autres espèces et permettent le renouvellement de la haie, une régénération est à envisager.
C	La haie ne comporte aucun arbre vieux, ce qui empêche les animaux ayant besoin de cavité de s'installer
Présence d'arbre jeune	
A	La présence d'arbres jeunes en bon nombre permet la durabilité de la haie. Ainsi, ces arbres vont remplacer les arbres de haut jet.
B	La présence d'arbres jeunes est élevée. Il faudra prévoir des coupes de sélection pour permettent la régénération de la haie.
C	La haie est vieillissante. Il est nécessaire de prévoir des coupes de renouvellement des différentes strates à raison de 25 mètres linéaires / 100 mètres linéaires tous les 5 ans. Laisser les arbres morts sur pied s'ils ne présentent pas de danger.
Proportion entre strate arbustive et arboré	
A	La bonne proportion entre la strate arbustive et arborée permet d'avoir une haie dynamique.
B	La haie présente une mauvaise répartition des arbres, il est donc nécessaire de prévoir des coupes sélectives pour dynamiser la haie et permettre le développement de la strate arbustive.
C	La haie présente une mauvaise répartition des arbustes, il est donc nécessaire de laisser certains arbres jeunes pousser et de limiter l'utilisation du broyeur
Présence d'arbre têtard	

A	Les arbres têtards présents en bon nombre permettent d'abriter de nombreuses espèces animales.
B	Les arbres têtards sont trop nombreux, ce qui ne permet pas la présence d'autres types d'arbres et le développement de la strate arbustive.
C	Les arbres têtards sont absents et ne permettent pas d'accueillir des espèces animales.

2. Valorisation économique :

Tableau 3 :

				Majorité
Hauteur de la haie	6 m ou plus A	2 à 6 m B	2 m ou moins C	
Nombre d'arbres de haut jet ou d'avenir sur 100 mètres de linéaire	10 ou plus A	5 à 10 B	5 ou moins C	
Nombre d'arbres têtards sur 100 mètres de linéaire	10 ou plus A	5 à 10 B	5 ou moins C	
Bois d'œuvres sur 100 mètres de linéaire	10 ou plus A	5 – 10 B	5 ou moins C	

■ Appréciation globale du critère valorisation économique :

Majorité de A Bonne valorisation économique de la haie	Majorité de B Valorisation économique moyenne de la haie	Majorité de C Valorisation économique de la haie à améliorer
---	---	---

⌚ Interprétation détaillée de l'ensemble des critères de la grille d'autodiagnostic des haies

B. VALORISATION ECONOMIQUE

Hauteur de la haie	
A	La haie est haute, ce qui permet une bonne exploitation du bois pour une valorisation en plaquette ou en bois de chauffage.
B	La haie a une production de bois moyenne.
C	La production de bois de la haie est très limitée. Il convient d'identifier les sujets d'avenir et de les laisser se développer. Il peut être nécessaire d'envisager un regarnissage, s'il manque certaines essences productives.
Nombre d'arbres d'avenir	
A	Les arbres d'avenir sont assez nombreux pour permettre une bonne exploitation du bois futur.
B	Les arbres d'avenir sont assez peu nombreux pour permettre une exploitation durable du bois, néanmoins l'exploitation de ceux-ci est envisageable.
C	Les arbres ne sont pas assez nombreux pour permettre une exploitation économique durable du bois, suivant les essences présentes, une gestion différenciée et le repérage des arbres d'avenir est nécessaire.
Nombre d'arbres têtards	
A	La présence d'arbre têtard permet une production durable de bois
B	Pour augmenter la production de bois, il peut être nécessaire de sélectionner des hauts jets pour les transformer en arbres têtards.
C	Les arbres têtards sont peu nombreux, il est nécessaire de sélectionner de nouveaux arbres.
Bois d'œuvre	
A	Certains arbres d'avenir peuvent être utilisés en bois d'œuvre.

B	Peu d'arbres peuvent être utilisés en bois d'œuvre.
C	Très peu d'arbres peuvent être utilisés en bois d'œuvre, il peut être nécessaire de réaliser un repérage dans les arbres jeunes.

3. Mode de gestion ou état de santé de la haie

	OUI A	NON B	Majorité
Coupe franche après l'exploitation du bois	A	B	
Présence de bois éclaté ou déchiqueté	B	A	
Blessure sur l'écorce de l'arbre	B	A	
Trace de faiblesse de la haie : tête de chat	B	A	
Présence d'un pied de haie	A	B	

- **Appréciation globale du critère de la gestion de la haie :**

Majorité de A Gestion de la haie bonne	Majorité de B Gestion de la haie à améliorer
---	---

⌚ Interprétation détaillée de l'ensemble des critères de la grille d'autodiagnostic des haies

C. MODE DE GESTION DE LA HAIE

Coupe franche	
A	La gestion de la haie est bonne, ainsi la haie ne présente pas de blessure significative. La haie est donc dans un bon état sanitaire.
B	Le mode de gestion de la haie peut être amélioré, il est nécessaire de modifier l'utilisation du matériel et/ou de réaliser une coupe à la tronçonneuse après l'utilisation du grappin coupeur.
Présence de bois éclaté ou déchiqueté	
A	Bonne gestion d'entretien de la haie, pas de blessures significatives, bon état sanitaire.
B	Le mode de gestion de la haie peut être amélioré, il est nécessaire d'utiliser du matériel d'entretien adapté au végétal.
Blessure sur l'écorce	
A	La gestion de la haie est bonne, ainsi la haie ne présente pas de blessure significative. La haie est donc dans un bon état sanitaire.
B	Le mode de gestion de la haie peut être amélioré, il est nécessaire d'utiliser du matériel d'entretien adapté au végétal et de ne pas passer le broyeur trop près des troncs des arbres.
Trace de faiblesse	
A	La gestion de la haie est bonne, ainsi la haie ne présente pas de blessure significative. La haie est donc dans un bon état sanitaire.
B	Le mode de gestion de la haie peut être amélioré, utilisation du matériel d'entretien à adapter au végétal
Présence d'un pied de haie	
A	La présence d'un pied de haie permet un bon état sanitaire de haie et limite les blessures à la base des troncs.

B

Le mode de gestion de la haie peut être amélioré en laissant une bande enherbée au pied de la haie.

Lexique :

Akènes : (n.m) Fruit sec indéhiscent (qui ne s'ouvre pas spontanément lorsque le fruit arrive à maturité) contenant une seule graine.

Arilles : (n.m) Expansion charnue ou membraneuse qui enveloppe certaines graines.

Bourrelet cicatriciel : Petite excroissance à l'aplomb d'un tronc et d'une branche. Ce bourrelet permet lors d'un élagage d'un arbre ou la taille d'une branche une cicatrisation plus rapide de l'arbre.

Capsules déhiscentes : Capsule de fruit dont l'ouverture se fait spontanément.

Corolles : (n.f) Ensemble des pétales d'une fleur.

Corymbes : (n.m) Disposition des fleurs de façon à ce que les tiges de longueur inégale soient se trouvent au même niveau au sommet, de façon à former une sorte de parasol.

Drageonner : Action de faire croître un rejeton issu d'une plante. Le drageon est une tige issue de la racine d'une plante.

Feuilles alternes : Paires de feuilles non insérées au même niveau de part et d'autre de la tige.

Feuilles imparipennées : Feuille composée d'un nombre impair de folioles.

Feuilles opposées : Paires de feuilles insérées au même niveau de part et d'autre de la tige.

Foliole : (n.f) Élément formant une sorte de petite feuille d'une feuille composée.

Héliophile : Espèce recherchant la lumière du soleil.

Houppier : (n.m) Sommet d'un arbre.

Lenticelle : Tache elliptique sur l'écorce de l'arbre.

Limbe : Partie plate et mince d'une feuille ou d'un pétale maintenu sur la tige par le pétiole.

Marcéscent : Les feuilles flétrissent sur l'arbre sans se détacher et tomber et reste sur l'arbre jusqu'à l'apparition des nouvelles feuilles.

Panicules : Grande inflorescence en grappes, ramifiée et lâche.

Pédoncules : Queue d'une fleur.

Pétioles : Partie étroite située à la base de la feuille qui permet de la relier à la tige (queue de la feuille).

Racine oblique : Racine qui s'étale latéralement sur le sol.

Racine pivotante : Système racinaire caractérisé par une racine principale s'ancrant verticalement dans le sol avec des racines secondaires qui se développent latéralement.

Samares : Fruit sec indéhiscent (qui ne s'ouvre pas spontanément, lorsque le fruit arrive à maturité), possédant des ailes.

Sols hydromorphes : Sol composé d'un horizon moins perméable limitant l'écoulement vertical de l'eau.

Strobiles : Formation compacte en forme d'épi ou de cône.

Tronquées au sommet : Comme découpées d'un coup de ciseau, dont on a retranché une partie.